



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> 37557	De <b>M. Nicolas Bays</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative		<b>Ministère attributaire</b> > Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative
<b>Rubrique</b> >politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> >Russie	<b>Analyse</b> > homosexualité. répression. attitude de la France.
Question publiée au JO le : <b>17/09/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>18/02/2014</b> page : <b>1633</b>		

### Texte de la question

M. Nicolas Bays appelle l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur la hausse préoccupante des agressions homophobes en Russie. La célébration prochaine des XXIIe Jeux olympiques d'hiver à Sochi et plus particulièrement la présence, sur le territoire russe, de nombreux médias étrangers a pour conséquence de révéler la multiplication dramatique des actes de violence dirigés contre les personnes homosexuelles en Russie. Cet état de fait est d'autant plus préoccupant que ces actes ne semblent en rien condamnés par les autorités russes, bien au contraire. Promulguée en juin 2013, une loi jugée discriminatoire par les défenseurs des droits de l'Homme punit la « propagande » homosexuelle devant des mineurs de peines d'amende et de prison. Les actes d'humiliation, d'intimidation voire de brutalité gratuite dont sont victimes les personnes homosexuelles en Russie sont incompatibles avec les valeurs de solidarité et de respect communément associées à la célébration des Jeux olympiques. Aussi, il lui demande si la délégation française aux XXIIe Jeux olympiques d'hiver compte d'une manière ou d'une autre marquer son indignation face aux exactions dont sont victimes les personnes homosexuelles en Russie.

### Texte de la réponse

Les XXIIe Jeux olympiques d'hiver et les XIe Jeux paralympiques d'hiver se tiendront en février et mars 2014 à Sochi, en Russie. La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, représentera la France à la cérémonie d'ouverture et soutiendra nos athlètes engagés dans les compétitions. La période des jeux est traditionnellement marquée par la trêve olympique, période de neutralité politique, de promotion des valeurs sportives de respect et de tolérance. Comme cela avait déjà été fait lors des championnats du monde d'athlétisme en août 2013 à Moscou, les autorités françaises ne craindront pas de mettre à profit leur présence pour rappeler l'attachement de la France au respect des conventions internationales sur les Droits de l'Homme, à la liberté de la presse, et au principe de non discrimination des personnes selon leur orientation sexuelle.